

DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2010 - Convocation du 20 septembre 2010

L'an deux mille dix le vingt quatre du mois de septembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :.....
MM. ALBEROLA Laurent - DAUDE Claude – FEUILLADE Samuel - CHAPON Thierry – GUENIOU Patricia – BARRAL Sandrine – LAURENS Thérèse - ROCHETTE Julien
Absent : NATHAN Lisbeth pouvoir à GUENIOU Patricia – HEYER Olivier pouvoir à FEUILLADE Samuel – CAZALIS Didier.....

Approbation séance du 03 septembre 2010 :

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du qui est approuvé par les membres du conseil.
Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 03 septembre 2010 qui est approuvée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.....

Choix du prestataire pour la station d'épuration :

Conformément à l'article L 121-14 du code des communes, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.....

Madame BARRAL Sandrine ayant obtenu la majorité des suffrages, a été retenu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.....

Vu le Code des marchés publics,.....

Vu le dossier de consultation des entreprises,.....

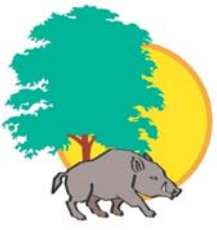
Vu l'avis d'appel d'offres à la concurrence et la phase de négociation.....

Vu le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre,.....

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,.....

Le Conseil municipal après avoir délibéré :

- approuve la procédure lancée pour la passation du marché de travaux de construction de la station d'épuration.....
- valide le rapport d'analyse du maître d'œuvre et prend note de l'identité du titulaire du marché de travaux : PHOCEENNE DES EAUX pour un montant HT de 312 438.00 €soit TTC de 373 675.85 €.....
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget assainissement 2011.....
- charge Monsieur le Maire de signer tous les documents et pièces relatives à ce marché.....



Choix de l'établissement bancaire pour emprunt assainissement, durée, montant :.....

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des investissements de l'année 2010 la commune a retenu la proposition de prêt à taux fixe et échéances constantes de la Caisse d'Epargne. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Montant : 450 000.00 €

Durée : 30 ans

Périodicité : annuelle

Taux apparent : 3.24 %

Versement le 25/12/2010, première échéance le 25/01/2011

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion de ce contrat de prêt aux conditions précitées et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat ainsi que toute pièce administrative y afférent.

Question diverses :.....

- demande auprès des services fiscaux du changement de catégorie d'une propriété bâtie, un contrôle sera effectué sur les permis déposés

Fin de la séance 20h45.